

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017

2017 DICOM 5 Convention de partenariat pour l'exposition Aéroport de Paris / Ville de Paris à Paris-Charles de Gaulle.

MM. Bruno JULLIARD et Jean-François MARTINS, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 janvier 2017, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités de la convention de partenariat avec le Groupe Aéroports de Paris ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission et, par M. Jean-François MARTINS, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe de la convention de partenariat avec le Groupe Aéroports de Paris.

Article 2 : Sont approuvées les modalités de la convention de partenariat avec le Groupe Aéroports de Paris, jointe à la présente délibération.

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer ladite convention.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO